

**Mercredi 19 septembre 2018**  
**à l'église Saint-Denis**

**Sont présents, par ordre alphabétique :**

Didier Airaud, Andreï Bedros, Jules Bégin, Josée Bleau, Henri Brémont, Éveline Chiasson, Denise Chrzanowski, Catherine Courchesne, Claudette Dubreuil, Christian Desbiens, Monique Deslongchamps, Isabelle Écuyer-Dab, Jean-Pierre Fortin, Marie-Hélène Gaumond, Charles Girard, Ginette Héту-Bertrand, Johanne Hotte, Claude Lachance, François Lalande, Guy Laperrière, Gilbert Larin, France LaRoche, Pierre-Yves Lauzé, Marthe Lemery, Francine Lévesque, France Malouin, Christelle Marchese, Johanne Paré, Michel Péloquin, Hélène Perrault, Ève-Line Pipon, Kim Pov Eap, Thérèse Plourde, Donald Poulin, Isabelle Poyau, Mercedes Roy, Gaëtan Sheridan, Johanne Thérout, Catherine Tremblay, soit un total de 39 membres, formant quorum.

**1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente du conseil, France Malouin, ouvre l'assemblée à 21 h.

**2. Nomination d'une présidente et d'un secrétaire de l'assemblée générale**

Présidente : Isabelle Poyau

Secrétaire : Guy Laperrière

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté, tel que présenté.

**4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2017**

Le procès-verbal est adopté.

P. : Johanne Hotte

A. : Gilbert Larin

**5. Rapport de la présidente**

La présidente, France Malouin, a déjà communiqué son rapport à tous les membres (texte en annexe). Elle en résume les grandes lignes : 60<sup>e</sup> anniversaire, soirée des retrouvailles du 18 avril 2018, les deux concerts des 17 décembre 2017 et 27 mai 2018, les autres prestations de l'Ensemble (18 novembre, 9 et 22 décembre), le stage d'automne au Camp musical des Laurentides, l'hommage à Mercedes Roy, la situation financière et les remerciements. C'est son dernier rapport en tant que présidente, qui est chaleureusement applaudi.

## **6. Mot du directeur**

À son tour, Andreï Bedros résume son «mot du directeur», également envoyé aux membres (texte en annexe). Ne voulant pas répéter tout ce qui vient d'être dit sur l'année écoulée, il insiste sur le goût de chanter et sur le bénévolat que nécessite la continuité d'un ensemble comme le nôtre.

Dans un geste de reconnaissance, il remet aux deux membres sortants du Conseil d'administration, France Malouin et Monique Deslongchamps, une rose rouge. Il se réjouit de la bonne tenue des finances. Il est bien applaudi à son tour.

Monique Deslongchamps indique alors qu'elle reviendra éventuellement au Conseil avec plaisir.

## **7. Comité musical**

Nouveauté cette année, la présidente a invité le responsable du Comité musical, Charles Girard, à présenter à l'assemblée un bilan de l'activité de ce comité.

Charles a lui aussi écrit un rapport que les membres ont reçu (texte en annexe). Il en résume les grandes lignes. Après avoir rappelé que le Comité a été mis sur pied en 2012, il présente les membres du Comité (le directeur, la pianiste, Marie-Hélène Gaumond et Catherine Tremblay).

Le rôle du comité est de décharger le directeur d'une partie de ses tâches. Jusqu'à l'an dernier, le choix des œuvres en était une part importante; depuis cette année, c'est le directeur musical qui choisit le répertoire en recourant à différents avis.

Parmi les autres tâches, on peut signaler la préparation des fichiers de pratique, la préparation des partitions, à laquelle collabore Catherine, qui s'occupe aussi du recrutement des musiciens, de concert avec le chef; de son côté, Charles prend charge de la location de piano, quand le répertoire le nécessite.

Il se dit à la disposition des choristes. Une question est posée sur la composition du comité. Les membres en sont choisis par le responsable, qui les limite à cinq, pour raison d'efficacité, et tente d'avoir des membres d'horizons variés. L'assemblée le remercie de ce rapport et de tout ce travail.

## **8. Questions financières (21 h 25)**

### **8.1 États financiers de l'année 2017-2018**

Le trésorier Christian Desbiens présente les états financiers 2017-2018, ainsi que le bilan au 30 juin 2018, qui ont été envoyés aux membres (textes en annexe). Les états financiers dégagent cette année un surplus de 4 307 \$, alors que l'année précédente s'était terminée sur un déficit de 3 814 \$. La principale cause en est les bons résultats des concerts (billets et commandites). Par contre, le fonds d'opération est toujours déficitaire : il serait bon qu'il s'autofinance.

Christian remercie particulièrement Gilbert Larin, qui s'est engagé à fond dans la recherche de commandites pour les trois derniers concerts.

Deux questions sont posées, l'une sur le montant des assurances (Christian explique qu'en plus d'une assurance-responsabilité, nous avons aussi une assurance pour notre matériel), l'autre est une suggestion, pour la vente de billets par un organisme associé, expérience vécue par une de nos nouvelles choristes dans le chœur dont elle faisait partie, qui amenait une cinquantaine de participants de plus aux concerts. Le trésorier accueille bien volontiers toutes suggestions de ce genre et rappelle qu'il y a quelques années, nous avons établi une telle collaboration avec Le Chaînon, à laquelle nous avons finalement renoncé à la suite de la revente des billets que nous fournissions gratuitement.

L'assemblée reçoit les états financiers.

P. : Catherine Tremblay

A. : Isabelle Écuyer

## **8.2 Hausse de la cotisation**

En vue d'aider à équilibrer le fonds opérations, le conseil propose de hausser la cotisation de 5 \$ à chaque session, soit de 125 \$ à 130 \$ à l'automne et de 140 \$ à 145 \$ à l'hiver.

Cette hausse s'applique dès septembre 2018. Le trésorier rappelle que la différence de cotisation entre les deux sessions provient du fait qu'à l'automne, le stage est payé en surplus, alors qu'à l'hiver, il est compris dans la cotisation.

P. : Gilbert Larin

A. : Marie-Hélène Gaumond -- Unanimité

## **8.3 Prévisions budgétaires 2018-2019**

Ce document a également été envoyé aux choristes (texte en annexe). Il prévoit un budget équilibré autour de 35 600 \$.

L'assemblée reçoit les prévisions budgétaires.

P. : Johanne Hotte

A. : Jean-Pierre Fortin

Le trésorier informe également les membres de l'acquisition, sans frais, d'une nouvelle version du logiciel Dynacom, qui lui permet de tenir à jour la comptabilité des Jongleurs.

## **9. Élections au Conseil d'administration**

Trois postes viennent en élection cette année, ceux de Christian Desbiens, France Malouin et Monique Deslongchamps. Les deux dernières ne souhaitent pas renouveler leur mandat; Christian est prêt à continuer.

Les personnes suivantes sont mises en candidature :

Christian Desbiens, Johanne Paré, Johanne Hotte, Josée Bleau, Gilbert Larin, France LaRoche, François Lalande, Ginette Héty-Bertrand et Pierre-Yves Lauzé.

Seuls France LaRoche, Johanne Paré et Christian Desbiens acceptent et sont élus. Applaudissements.

Guy Laperrière remercie alors les trois membres dont le mandat venait à échéance aujourd'hui : Christian, qui exerce les fonctions exigeantes de trésorier depuis 2010, Monique Deslongchamps, qui a été responsable des communications et vice-présidente, et France Malouin, qui est devenue présidente en janvier 2016 après avoir été secrétaire de 2012 à 2015.

Chacune de ces présentations suscite des applaudissements.

## **10. Levée de l'assemblée : 22 h**

Guy Laperrière, Secrétaire

---

## **Rencontre du nouveau conseil d'administration**

Immédiatement après l'assemblée générale, le nouveau conseil d'administration se réunit et désigne les officiers suivants :

- Présidente : France LaRoche
- Vice-présidente : Johanne Paré
- Secrétaire : Guy Laperrière
- Trésorier : Christian Desbiens
- Administrateur : Gaëtan Sheridan

La prochaine réunion du conseil est fixée au mardi 16 octobre : on verra à y déterminer les fonctions et tâches de chacun.

## **Rapport de la présidente**

### **Saison 2017-2018**

### **60<sup>e</sup> anniversaire**

#### **Saison du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Ensemble vocal Les Jongleurs.**

Affirmons d'abord qu'il est très rare qu'un ensemble vocal ait une telle longévité. Est-ce dû à la présence à sa tête, pendant plus de 35 ans, d'un chef dynamique et créatif ? Est-ce dû à une pianiste-accompagnatrice exceptionnelle ? Est-ce dû à cette grande complicité entre ces deux piliers de l'Ensemble ? Est-ce dû à des choristes fous de musique et heureux de chanter ensemble ? C'est en tout cas la recette suivie par l'Ensemble vocal Les Jongleurs pour réussir un tel exploit.

#### **Les retrouvailles**

Ce 60<sup>e</sup> anniversaire a été souligné avec éclat lors d'une soirée de retrouvailles célébrée le 18 avril 2018 en l'église Saint-Denis, au jubé, dans le chœur et au sous-sol.

Une invitation a été lancée aux anciens choristes, aux anciens chefs de chœur et le bouche à oreille a fait le reste. Ainsi les chefs Paul Cadrin, Jean-Paul Desjardins et Jean-Louis Richer ont assisté à ces retrouvailles pour le plus grand plaisir de la trentaine d'anciens choristes présents sans compter les 45 choristes de la session.

Andreï Bedros avait conçu cette soirée en deux temps.

#### *Première partie*

D'abord vers 18 h 45, les choristes se sont dirigés vers le jubé, pour interpréter le célèbre *Jésus, que ma joie demeure*, de Jean-Sébastien Bach accompagné à l'orgue par Mercedes. Pendant que les Jongleurs revenaient dans le chœur, Guy Laperrière, choriste et secrétaire du conseil d'administration, a interprété à l'orgue *Duo* de Louis-Nicolas Clérambault.

Ont suivi des œuvres parmi les plus populaires du répertoire des Jongleurs et deux créations : celle d'un extrait d'une œuvre d'un ancien choriste, Maurice Biron et *La Cathédrale de la rivière*, mélodie composée par la basse Charles Girard sur des paroles de Marc-André Proulx.

- *Les amours anciennes* de Sylvain Lelièvre
- Chanson de Marie-Andrée Larocque, ancienne choriste qui s'est accompagnée à la guitare
- *Hymne Liberté : Chant des siècles* de Maurice Biron
- *La Cathédrale de la rivière* de Charles Girard
- *Cantique de Jean Racine* de Fauré dirigée par Paul Cadrin à la demande d'Andreï Bedros
- *La Fiancée vendue* de Smetana interprétée par anciens et actuels choristes.

#### *Deuxième partie*

Invités et choristes se sont déplacés vers le sous-sol transformé grâce à l'imagination d'Andreï et de quelques choristes : sur une douzaine de tables étaient placées des anciens programmes, des photos et autres souvenirs des Jongleurs classés par décennie; étaient aussi exposés des tableaux de quelques choristes dont Kim Pov Eap et Denise Chrzanovski. Une table regroupait des CD, des cartes postales et des billets pour le concert du 27 mai. Des tables de bouffe et de vin fermaient ce grand espace où pouvaient échanger les invités et les choristes.

C'est grâce au devoir de mémoire que se donne Andreï si tous ces précieux documents ont été conservés et présentés aux choristes; un ancien choriste, Daniel Taillon, a aussi apporté photos et texte qui ont enrichi notre documentation.

### **Concert de Noël**

Mais dès la session d'automne, les Jongleurs avaient commencé à fêter en préparant les plus beaux chœurs du Messiede Haendel qu'ils ont interprétés lors du concert du 17 décembre, accompagnés par 7 instrumentistes et 4 solistes.

Ce fut un très beau concert très apprécié par un large public et reconnu comme tel par les solistes éblouis par notre interprétation. Et ce fut un succès financier aussi grâce aux revenus de billetterie (plus de 280 billets vendus), aux recettes provenant de la vente d'annonces publicitaires et de dons. Une nouveauté : quelques choristes ont défrayé le cachet de 3 instrumentistes.

Le dynamisme des choristes s'est aussi manifesté par une grande participation aux activités autres de la chorale : Chanter dans le Vieux-Montréal (25 participants), la Marche de Noël, rue Mont-Royal (30 participants) et les deux concerts aux centres de désintoxication de Déclic-Action, le vendredi juste avant la fête de Noël (25 participants).

### **Stage d'automne au Camp musical des Laurentides**

Pour une troisième année, le stage d'automne s'est tenu au Camp musical des Laurentides, du 3 au 5 novembre 2017. Ce stage permet aux choristes de travailler en pupitre et d'approfondir les œuvres au programme du concert de Noël. À nouveau, les choristes ont rivalisé d'imagination pour illustrer le thème de la soirée déguisée : 60 (pour le 60<sup>e</sup> anniversaire, pour les années 60, etc.).

Lors de l'Assemblée générale du 11 octobre 2017, présidée depuis quelques années par Isabelle Poyau, le conseil d'administration avait émis quelques préoccupations concernant la situation financière de l'Ensemble en raison du déficit d'opérations de 3 600 \$ pour l'année financière 2016-2017 ; il s'était aussi interrogé sur la pertinence de maintenir un stage à l'extérieur de Montréal, principalement en raison des coûts déboursés par les choristes à cette occasion. Certains choristes faisant tout de même valoir l'importance d'un tel stage pour l'apprentissage des œuvres et pour la socialisation entre les choristes et l'intégration des nouveaux, il fut décidé de tenir une réunion spéciale afin de trouver des solutions.

Cette réunion a eu lieu le 24 janvier, animée par Guy Laperrière, le secrétaire. À cette occasion, le conseil a informé les choristes des bons résultats financiers de la session d'automne, mentionnant tout de même que les frais d'opération (location de l'église, honoraires des professionnels (chef et pianiste) n'étaient pas couverts par la somme totale des cotisations. La discussion sur les pour et les contre la tenue d'un stage à l'extérieur de Montréal ayant eu lieu lors de l'Assemblée générale d'octobre, la consultation a eu lieu par un vote à main levée, lequel s'est conclu par le maintien d'un stage à l'extérieur de Montréal (24 pour, 17 contre et 2 abstentions.)

### **Concert du 27 mai et hommage à Mercedes Roy**

Le concert du 27 mai avait deux objectifs : rendre hommage à notre pianiste Mercedes Roy et terminer cette année anniversaire en beauté.

Disons d'emblée que ces deux buts ont été atteints. Le *Magnificat* de Bach a été interprété avec brio par les 45 choristes, les quatre solistes et l'ensemble instrumental composé de 12 musiciens. Le programme fut complété par trois œuvres de Beethoven : *Christus am Ölberge*, op. 85, le chœur final de l'oratorio *Le Christ au mont des Oliviers* et surtout par de larges extraits de la *Fantaisie pour piano*,

*choeur et orchestre, op. 80*, interprété avec beaucoup de virtuosité par Mercedes Roy. En rappel, la belle mélodie de Charles Girard, *La Cathédrale de la rivière*.

Andreï Bedros et tous les choristes tenaient à rendre hommage à Mercedes, pianiste-accompagnatrice des Jongleurs depuis 26 ans. Déjà, lors de la soirée des retrouvailles, la choriste et amie de Mercedes, Hélène Perrault, avait livré un texte bien senti et lui avait remis un bijou réalisé par une joaillière du Québec. Lors du concert du 27 mai, Hélène a renouvelé son témoignage et des fleurs ont été remises à Mercedes. On peut d'ailleurs retrouver ce texte dans le programme-soirée et sur le site des Jongleurs. Ce fut un moment de grande émotion pour le chef, les choristes et le public.

### **Situation financière**

Notre situation financière est stable mais est toujours tributaire des revenus de cotisation qui devraient couvrir l'ensemble des frais fixes : honoraires, location de l'église, photocopie des partitions; les revenus de billetterie, d'annonces publicitaires et de dons devraient couvrir l'ensemble des coûts du concert : programmes, cachets des instrumentistes et des solistes. Le trésorier Christian Desbiens traitera du bilan, des résultats financiers et du budget de la saison 2018-2019.

### **Remerciements**

Vous savez tous que je ne souhaite pas renouveler mon mandat au conseil d'administration, après 2 ans et demi à titre de secrétaire et deux ans et demi en tant que présidente. À mon arrivée, mes objectifs étaient Collaboration et Communication. Grâce à vous toutes et tous, je crois avoir atteint ces buts.

Je voudrais cependant adresser des remerciements aux membres du comité musical (Charles, Catherine, Marie-Hélène et Mercedes), à notre messagère France La Rochelle, aux chefs de pupitres, merci à ceux et celles qui font le montage et le démontage à chaque concert et merci à Isabelle Poyau d'accepter de présider, avec efficacité, l'Assemblée générale. Merci à Gilbert Larin pour son implication efficace et réussie dans la recherche de financement privé; grâce à ses efforts, les finances de l'ensemble se portent très bien. Merci à chacun et chacune d'entre vous qui grâce à votre enthousiasme contribuez au bien-être et au succès de notre ensemble.

Permettez-moi cependant de souligner l'immense travail accompli par les membres du conseil d'administration : Monique Deslongchamps dont le professionnalisme a fait en sorte que nos outils de communication et notre programme-soirée sont dignes d'une chorale professionnelle; Guy Laperrière pour sa plume exceptionnelle dont nous apprécions la qualité dans les procès-verbaux, les bulletins et les commentaires sur les œuvres; Christian Desbiens, notre trésorier, pour son efficacité, sa constance (on peut compter sur lui pour la comptabilité et c'est très précieux) et Gaëtan Sheridan pour son soutien technique et la production des CD.

Enfin je veux affirmer mon admiration pour Andreï et Mercedes qui, semaine après semaine, concert après concert, nous dirigent et nous soutiennent avec ardeur, dynamisme et bonne humeur.

*France Malouin*

**ENSEMBLE VOCAL LES JONGLEURS**  
**AGA du 19 septembre 2018**  
**LE MOT DU DIRECTEUR**

La saison 2017-2018 fut sous le signe de la grande fête des 60 ans d'existence des Jongleurs. Préparée minutieusement par les deux comités (le C.A. et le C.M.), nous avons réussi ensemble à donner vie à ce rêve de continuité dans un temps où le passé est poussé vers la porte de l'oubli. Et nous avons été étonnés de rencontrer toutes les générations comme preuve de mémoire. Merci pour votre soutien à ce projet hasardeux de « Retrouvailles 60 ».

La programmation de l'année ne fut pas changée en raison du projet précédemment cité :

- auditions au mois de septembre;
- stage à St-Adolphe-d'Howard en novembre;
- marche aux flambeaux en décembre;
- concert de Noël (avec des extraits du *Messie de Haendel*) en décembre avec 4 solistes, 15 musiciens et beaucoup de travail;
- activité bénévole à Laval;
- messe de Noël;
- deux intensives (à l'école de théâtre);
- messe de Pâques;
- retrouvailles de mi-avril où les anciens et les actuels Jongleurs ont performé devant les invités et fêté ensemble;
- concert de fin d'année (27 mai) comptant le *Magnificat* de Bach avec 4 solistes et 13 musiciens et la *Fantaisie chorale* de Beethoven exécutée par Mercedes, en solo.

Lors de ce concert, notre pianiste attitrée Mercedes Roy fut honorée pour ses nombreuses et fidèles années de service; les Jongleurs lui ont témoigné leur grande affection dans une vibrante allocution d'Hélène Perrault (sans oublier les fleurs et le cadeau) puis ont interprété à cette occasion, pour la toute première fois, le chant « La cathédrale de la rivière » composé par Charles Girard.

Outre les activités musicales, les activités administratives ont représenté de lourdes tâches, comme la préparation des retrouvailles et l'adaptation aux changements survenus dans la paroisse, changements auxquels nous devons nous ajuster.

Merci :

- à tous de votre dévouement et de votre apport anonyme et désintéressé à la cause « jongleuresque »;
- au comité musical, à Charles et à Catherine en particulier pour la préparation du travail (partitions, enregistrements, choix des musiciens et contacts);
- au conseil d'administration qui a su assumer avec brio les responsabilités découlant du choix des activités et assurant ainsi le bon fonctionnement de votre chorale, soit Christian, Gaétan et Guy;

- à France Malouin, en tant que présidente, et à sa fidèle collaboratrice, Monique Deslongchamps, qui ont su conduire la frêle barque de la chorale dans cette année de turbulence et de fête;
- en dernier lieu à la paroisse qui nous héberge encore cette année.

Souhaitons-nous une bonne saison 2018-2019.

*Andreï Bedros*

## **RAPPORT DU COMITÉ MUSICAL**

### **Bref historique**

Le comité musical a été créé à l'automne 2012, à mon instigation et avec l'aval du conseil d'administration d'alors, afin d'appuyer Andreï dans son travail de direction artistique en l'allégeant de quelques-unes des nombreuses tâches qui lui incombait à ce titre, pour qu'il puisse davantage se consacrer à la préparation et au peaufinage de l'interprétation des œuvres en vue des concerts.

### **Composition du comité**

La composition du comité, qui comprend bien sûr Andreï, a été ficelée de manière à ce que soient représentés autant les membres de l'ensemble vocal qui n'ont pas une formation musicale acquise dans le cadre d'études, que les membres qui ont acquis une bonne longévité dans l'ensemble, et les membres qui ont une formation musicale. Le tout dans un souci de représentativité des tous les membres.

En outre, bien sûr, le comité recevait, depuis sa création, les suggestions et commentaires des membres de l'ensemble afin que compte en soit tenu dans la démarche artistique et musicale des Jongleurs.

Les membres du comité depuis près de cinq saisons sont :

- Andreï
- Mercedes Roy (répétitrice et accompagnatrice)
- Charles Girard (basse, chef du comité)
- Catherine Tremblay (soprano)
- Marie-Hélène Gaumont (soprano)

### **Rôles du comité**

#### **1. Rôle-conseil formel pour le choix du répertoire**

Depuis sa création et jusqu'à la dernière saison (2017-2018), le comité se réunissait avec Andreï vers la fin de chaque saison afin d'établir avec lui, de manière réfléchie, le choix des œuvres qui composeraient le programme de la saison suivante.

Cette approche structurée tenait compte des nombreux facteurs qui influencent le choix des œuvres pour un ensemble comme le nôtre :

- degré de difficulté des œuvres;
- nombre de choristes dans chacune des sections;
- divisis qui en tiennent compte;
- contraintes budgétaires ayant un impact sur les ressources requises pour la présentation des concerts, et bien sûr, les aspects qualitatifs, dont les critères de démarche artistique, la cohérence et la durée du programme, son potentiel d'attirer le public et de nouveaux choristes, et la capacité de l'ensemble d'offrir la meilleure qualité d'interprétation possible.

Ce rôle, qui avait été établi dans une optique de soutien d' Andreï dans son travail, a notamment permis de faciliter la préparation à temps de tout le matériel nécessaire afin que les choristes puissent se mettre au travail dès la première répétition de la saison suivante, ainsi que le recrutement de nouveaux choristes, attirés par le choix des œuvres au programme pour la saison suivante.

Il a également permis au CA d'avoir toute l'information dont il avait besoin, dès le début de la saison, pour faire sa planification des dépenses et des activités nombreuses qui vont de pair, administrativement, avec la préparation d'un concert, dont les aspects budgétaires et d'effectifs (instrumentistes et solistes).

Toutefois, au gré des saisons, il s'est avéré que ce rôle du comité limitait la liberté artistique et d'action d'Andreï. Il a donc été résolu, la saison dernière, de limiter le rôle-conseil du comité, en matière de choix du répertoire, à une approche informelle.

Ainsi, le comité se tient à la disposition d' Andreï pour discuter au besoin, s'il le juge opportun, du choix des œuvres qu'il projette de mettre au programme, mais n'entreprend plus de démarche structurée de choix des œuvres, choix qui est à l'entière discrétion d'Andreï, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Les choristes qui souhaitent proposer des œuvres pour les programmes à venir sont ainsi invités à en faire part à Andreï directement.

## **2. Préparation des fichiers de pratique (Charles)**

Une fois que le choix des œuvres a été arrêté pour le programme de la saison, des fichiers de pratique sont préparés pour chacune des voix, pour chacune des œuvres.

Ces fichiers sont créés à l'aide d'un logiciel de notation musicale (Finale), qui permet de recréer la partition, note par note, et d'isoler chacune des voix, en lui attribuant un son de clarinette (son choisi parmi plusieurs autres pour sa clarté).

Dans certains cas, des fichiers MIDI bruts peuvent être téléchargés en ligne, pour être remaniés à l'aide du logiciel (conversion de chaque fichier du format MIDI au format Finale, puis au format AIFF, et enfin au format MP3. Une fois prêts, les fichiers MP3 sont placés sur le site des Jongleurs. Les membres de l'ensemble peuvent répéter en utilisant les fichiers sur le site même, ou encore télécharger les fichiers MP3 sur leur ordinateur (à l'aide de iTunes, ou encore QuickTime Player 7, ou tout autre logiciel de lecture de fichiers MP3) ou leur tablette/téléphone pour répéter à leur guise, ou même graver les fichiers sur CD pour utilisation dans un lecteur de CD (dans l'auto ou à la maison).

Comme certains membres de la chorale n'ont pas accès au Web, les fichiers de pratique sont à l'occasion, sur demande, gravés sur un CD.

Par ailleurs, les choristes plus aguerris en matière d'informatique peuvent également trouver sur le Web des sites qui offrent des fichiers de pratique pour certaines des œuvres

qui sont au programme. Il existe également des entreprises qui vendent des CD de pratique pour certaines œuvres (voix chantée avec accompagnement).

Enfin, Mercedes prépare également, pour les altos (avec l'aide de Christine Tremblay, ancienne alto des Jongleurs) et pour les sopranos (avec l'aide de Marie-Hélène), de fichiers de pratique voix et piano.

### **3. Préparation des partitions (Charles)**

Les partitions des œuvres doivent être numérisées dans la plupart des cas, page par page (ou reconstituées, note par note), afin de créer un fichier PDF qui sera remis à l'imprimeur, par Catherine, avant le début de la saison et dans certains cas placé, sur le site.

Dans certains cas, c'est la version originale de la partition qui est remise à l'imprimeur (partitions comptant un grand nombre de pages).

Comme certains membres utilisent une tablette électronique pour lire leurs partitions, la version PDF leur permet de télécharger la partition afin de pouvoir l'utiliser selon cette approche.

### **4. Choix et embauche des musiciens (Catherine)**

Une fois qu'Andreï a établi la formation instrumentale requise pour l'interprétation de l'œuvre, en tenant compte du budget disponible, Catherine recrute les musiciens nécessaires.

Cette tâche représente beaucoup de logistique, en concertation avec Andreï, et requiert beaucoup de tact.

Le choix des solistes relève d'Andreï, qui fait les démarches nécessaires pour obtenir leur participation, ce qui sous-tend la négociation du cachet et du nombre de participations des solistes aux répétitions (habituellement à la pré-générale et à la générale).

Si un piano à queue est jugé souhaitable pour la présentation du concert, et que le budget le permet, Charles fait les démarches afin de louer l'instrument auprès d'un fournisseur.

Le comité s'est acquitté des tâches énumérées ci-dessus pour la préparation des concerts de l'année 2018-2019, et fera de même pour l'année qui vient. Bien sûr, le comité se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, quelles qu'elles soient, au sujet des fichiers de pratique et des partitions.

Pour le comité musical,  
*Charles Girard, responsable du comité*  
17 septembre 2018

**Ensemble vocal Les Jongleurs****État des produits et charges du 01-07-2017 au 30-06-2018**

|                                                             |                                       | 2017-2018        | 2016-2017         |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------|-------------------|
| <b>Produit</b>                                              |                                       |                  |                   |
| 1                                                           | Cotisations                           | 12 813 \$        | 11 350 \$         |
| 2                                                           | Stage                                 | 5 366 \$         | 5 024 \$          |
| 3                                                           | Dons                                  | 2 495 \$         | 1 055 \$          |
| 4                                                           | Placements publicitaires              | 4 500 \$         | 2 810 \$          |
| 5                                                           | Ventes de partitions                  | 173 \$           |                   |
| 6                                                           | Vente de billets                      | 14 430 \$        | 11 509 \$         |
| 7                                                           | concert automne                       | 6 825 \$         | 5 580 \$          |
| 8                                                           | concert printemps                     | 6 105 \$         | 5 279 \$          |
| 9                                                           | autres concerts                       | 1 500 \$         | 650 \$            |
| 10                                                          | Ventes de CD                          | 390 \$           | 280 \$            |
| 11                                                          | Activités de financement              | 898 \$           | 339 \$            |
| 12                                                          | vente de produits                     | 713 \$           | 240 \$            |
| 13                                                          | moitié-moitié                         | 51 \$            | 77 \$             |
| 14                                                          | divers (gourdes, eau)                 | 134 \$           | 22 \$             |
| 15                                                          | Remboursement de taxes de vente       | 812 \$           | 559 \$            |
| 16                                                          | Autre revenu                          | 205 \$           | 350 \$            |
| <b>Total - produit</b>                                      |                                       | <b>42 082 \$</b> | <b>33 276 \$</b>  |
| <b>Charge</b>                                               |                                       |                  |                   |
| 17                                                          | Location de salles                    | 2 224 \$         | 2 134 \$          |
| 18                                                          | Location concert                      | 1 200 \$         | 1 200 \$          |
| 19                                                          | Location et frais stages              | 6 315 \$         | 5 508 \$          |
| 20                                                          | Assurances                            | 629 \$           | 575 \$            |
| 21                                                          | Frais bancaires et intérêts           | 40 \$            | 36 \$             |
| 22                                                          | Cotisations et affiliation            | 275 \$           | 215 \$            |
| 23                                                          | Partitions                            | 600 \$           | 477 \$            |
| 24                                                          | Fournitures de bureau                 | 642 \$           | 630 \$            |
| 25                                                          | Divers fournitures                    | 6 \$             |                   |
| 26                                                          | Achats / activités de financement     |                  | 192 \$            |
| 27                                                          | Publicité, programme, affiches...     | 2 113 \$         | 2 177 \$          |
| 28                                                          | Honoraires professionnels             | 14 475 \$        | 13 845 \$         |
| 29                                                          | Musiciens, solistes et location piano | 7 790 \$         | 8 650 \$          |
| 30                                                          | Enregistrement et impression CD       | 300 \$           | 713 \$            |
| 31                                                          | Frais de déplacement                  |                  | 15 \$             |
| 32                                                          | Divers                                | 821 \$           | 379 \$            |
| 33                                                          | Amortissements                        | 344 \$           | 345 \$            |
| <b>Total - charge</b>                                       |                                       | <b>37 775 \$</b> | <b>37 090 \$</b>  |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b> |                                       | <b>4 307 \$</b>  | <b>(3 814) \$</b> |

**Ensemble vocal Les Jongleurs****Bilan au 30 juin 2018**

|                                      | 30-juin-18       | 30-juin-17       |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>ACTIF</b>                         |                  |                  |
| <b>Actif courant</b>                 |                  |                  |
| Compte courant - Caisse Pop          | 9 515 \$         | 7 553 \$         |
| Compte épargne - fonds de solidarité | 513 \$           | 513 \$           |
| Montants à recevoir                  | 1 635 \$         | 1 322 \$         |
| Fonds non-déposés                    | 1 604 \$         |                  |
| Petite caisse                        | 120 \$           | 120 \$           |
| Frais payés d'avance                 |                  |                  |
| Taxes de ventes à recevoir           | 1 607 \$         | 795 \$           |
| Stocks                               | 1 590 \$         | 1 590 \$         |
| <b>total actif courant</b>           | <b>16 583 \$</b> | <b>11 892 \$</b> |
| <b>Immobilisations</b>               |                  |                  |
| Équipement                           | 2 787 \$         |                  |
| Amort. cumulés équipement            | (2 442 \$)       |                  |
| Équipement net                       |                  | 690 \$           |
| Partitions                           | 1 500 \$         | 1 500 \$         |
| <b>Total Immobilisation</b>          | <b>1 845 \$</b>  | <b>2 190 \$</b>  |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                   | <b>18 429 \$</b> | <b>14 082 \$</b> |
| <b>PASSIF ET AVOIR</b>               |                  |                  |
| <b>Passif</b>                        |                  |                  |
| Compte à payer                       |                  |                  |
| Revenus perçus d'avance              |                  |                  |
| Fournitures et frais courus          | 300 \$           | 300 \$           |
| <b>Total passif</b>                  | <b>300 \$</b>    | <b>300 \$</b>    |
| <b>Capital</b>                       |                  |                  |
| Surplus/déficit de l'exercice        | 4 347 \$         | (3 814 \$)       |
| Investi en immobilisations           | (1 798 \$)       | (1 798 \$)       |
| Surplus non affectés                 | 15 581 \$        | 19 394 \$        |
| <b>Total capital</b>                 | <b>18 129 \$</b> | <b>13 782 \$</b> |
| <b>TOTAL PASSIF ET CAPITAL</b>       | <b>18 429 \$</b> | <b>14 082 \$</b> |

## Ensemble vocal Les Jongleurs

| Exercice proforma se terminant le 30 juin 2019 |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     |                  |
|------------------------------------------------|----|--------|-------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|--------------------|---------------------|------------------|
|                                                | #  | Coût   | Fonds d'opération | Fonds de formation (stage 1) | Fonds de formation (stage 2) | Fond concerts autres | Fonds concert Noël | Fonds concert Final | Budget 2018-2019 |
| <b>Produit</b>                                 |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     |                  |
| Cotisation Automne                             | 45 | 130 \$ | 5 850 \$          |                              |                              |                      |                    |                     | 5 850 \$         |
| Cotisation Hiver                               | 45 | 145 \$ | 6 525 \$          |                              |                              |                      |                    |                     | 6 525 \$         |
| Formation - stage                              |    |        |                   | 6 000 \$                     |                              |                      |                    |                     | 6 000 \$         |
| Partitions                                     |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Ventes des billets                             |    |        |                   |                              |                              |                      | 5 000 \$           | 5 000 \$            | 10 000 \$        |
| Autres concerts                                |    |        |                   |                              |                              | 1 500 \$             |                    |                     | 1 500 \$         |
| Vente de CD                                    |    |        | 200 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 200 \$           |
| Dons                                           |    |        |                   |                              |                              |                      | 800 \$             | 800 \$              | 1 600 \$         |
| Commandites                                    |    |        |                   |                              |                              |                      | 1 500 \$           | 1 500 \$            | 3 000 \$         |
| Autre financement                              |    |        | 300 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 300 \$           |
| Autres (intérêts)                              |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Remb. taxes de vente                           |    |        | 700 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 700 \$           |
| <b>Total des produits</b>                      |    |        | <b>13 575 \$</b>  | <b>6 000 \$</b>              | <b>- \$</b>                  | <b>1 500 \$</b>      | <b>7 300 \$</b>    | <b>7 300 \$</b>     | <b>35 675 \$</b> |
| <b>Charges</b>                                 |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     |                  |
| <b>Administration :</b>                        |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     |                  |
| Cotisation - ACQ                               |    |        | 275 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 275 \$           |
| Assurances                                     |    |        | 630 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 630 \$           |
| Publicité/promotion                            |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Taxes et permis                                |    |        | 32 \$             |                              |                              |                      |                    |                     | 32 \$            |
| Divers fournitures                             |    |        | 400 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 400 \$           |
| Logiciel                                       |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Intérêts et frais bancaires                    |    |        | 150 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 150 \$           |
| Gourdes                                        |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Cartables                                      |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| <b>Opérations :</b>                            |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Honoraires, directeur artistique               |    |        | 7 000 \$          | 350 \$                       | 350 \$                       | 590 \$               | 400 \$             | 400 \$              | 9 090 \$         |
| Honoraires, pianiste                           |    |        | 4 125 \$          | 250 \$                       | 250 \$                       |                      | 400 \$             | 300 \$              | 5 325 \$         |
| Partitions et photocopies                      |    |        | 600 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 600 \$           |
| Activités sociales                             |    |        | 130 \$            |                              |                              |                      |                    |                     | 130 \$           |
| Entretien et réparations                       |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Autres frais                                   |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Location de salles                             |    |        | 2 240 \$          | 6 000 \$                     | 360 \$                       |                      |                    |                     | 8 600 \$         |
| <b>Production de concerts :</b>                |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Honoraires - musiciens                         |    |        |                   |                              |                              |                      | 2 200 \$           | 3 000 \$            | 5 200 \$         |
| Honoraires - solistes                          |    |        |                   |                              |                              |                      |                    | 1 600 \$            | 1 600 \$         |
| Location de salles (concerts)                  |    |        |                   |                              |                              |                      | 625 \$             | 625 \$              | 1 250 \$         |
| Billets, Programmes et autres                  |    |        |                   |                              |                              |                      | 900 \$             | 900 \$              | 1 800 \$         |
| Cadeaux et fleurs                              |    |        |                   |                              |                              |                      | 80 \$              | 80 \$               | 160 \$           |
| Promotion spectacle                            |    |        |                   |                              |                              |                      |                    |                     | - \$             |
| Amortissements                                 |    | 400    |                   |                              |                              |                      |                    |                     | 400 \$           |
| <b>Total des charges</b>                       |    |        | <b>15 582 \$</b>  | <b>6 600 \$</b>              | <b>960 \$</b>                | <b>590 \$</b>        | <b>4 605 \$</b>    | <b>6 905 \$</b>     | <b>35 642 \$</b> |
| <b>Surplus / (déficit)</b>                     |    |        | <b>(2 007) \$</b> | <b>(600) \$</b>              | <b>(960) \$</b>              | <b>910 \$</b>        | <b>2 695 \$</b>    | <b>395 \$</b>       | <b>33 \$</b>     |

## **Les Jongleurs, Assemblée générale du 19 septembre 2018**

### **Intervention** (après l'élection des membres du Conseil d'administration)

Si vous me le permettez, j'aimerais saisir l'occasion pour adresser des remerciements particuliers aux trois membres du Conseil dont le mandat venait à terme aujourd'hui, Christian Desbiens, Monique Deslongchamps et France Malouin.

**Christian** est le pilier du conseil depuis 2010 : il a été élu en 2010, 2012, 2014, 2016 et, maintenant, 2018 : cela fait cinq mandats de deux ans et il exerce la fonction de trésorier. Fonction qui demande une attention de tous les instants : coordonner les sollicitations de revenus, compiler les revenus et dépenses, garder un contact étroit avec Marie-Hélène Gaumond, la responsable de la vente des billets, verser les honoraires de notre chef et de notre pianiste, rémunérer les musiciens et les solistes, régler les factures, effectuer les remboursements de dépenses, envoyer les reçus d'impôt aux membres et aux commanditaires, payer les assurances, tenir à jour les logiciels de comptabilité, mettre le conseil au courant de la situation financière, préparer les états financiers, les bilans et les prévisions budgétaires, récupérer les taxes et combien d'autres tâches que je ne connais même pas.

On pourrait croire que ces tâches ne sont que de la routine : bien au contraire, c'est un perpétuel recommencement et il est extrêmement précieux pour l'Ensemble de pouvoir compter sur une personne qui a tant à cœur que nos finances demeurent stables et qui nous sollicite régulièrement, semaine après semaine, avec tact et délicatesse, pour que chacun contribue du mieux possible à la vente de billets, aux commandites ou aux dons. Un grand merci, Christian.

**Monique** a été recrutée par France en septembre 2016 pour s'occuper des communications; en outre, elle a accepté d'agir comme vice-présidente. Ce qui veut dire que quand France s'absentait, Monique prenait la relève et voyait à représenter l'Ensemble et à s'occuper des affaires courantes, ce qui n'est pas une mince tâche. On ne se rend pas compte de tout ce que représente le travail de responsable des communications. Monique est une personne particulièrement bien organisée. Elle prépare des calendriers détaillés de tout ce qu'il y a à faire, de tout ce qu'il ne faut pas oublier, notamment pour la préparation des concerts. C'est elle qui a eu la responsabilité de préparer les programmes et Dieu sait le nombre de démarches qu'il faut faire pour cela : solliciter les textes, obtenir les biographies des solistes, recueillir les textes publicitaires, garder le lien avec le graphiste, faire respecter les échéances, courir chez l'imprimeur, aller chercher les programmes, ranger les surplus. Elle tient à jour le site web, s'occupe de le fournir en photos. Elle s'occupe d'annoncer nos concerts, auprès de différents organismes, de nos anciens membres, des médias. Elle répond aux demandes qui sont faites à l'adresse info.chorale, s'occupe de l'accueil des nouveaux membres. Bref, il n'y a pas une semaine où il n'y a pas quelque chose à faire.

De plus, comme c'est une bonne amie de notre présidente, elle lui a apporté un soutien constant et elles ont fonctionné toutes deux pendant ces deux dernières années comme les deux doigts de la main. Merci à toi aussi, Monique.

Quant à **France**, notre présidente, je manque de mots pour dire tout ce dont elle s'est occupée depuis qu'elle est présidente, soit depuis janvier 2016, sans oublier qu'avant cela, elle a été secrétaire à partir de septembre 2012, ce qui fait tout de même six ans de bons et loyaux services. Je me concentrerai ici sur ses tâches de présidente.

La présidence n'est pas une tâche comme une autre au sein du conseil. C'est au contraire une grande responsabilité, puisqu'avec le directeur musical, c'est elle qui voit à la bonne marche de l'Ensemble et qui en est la première représentante publique. Il y a aussi une importante tâche, qui consiste à assurer l'harmonie des membres. Quand quelque chose ne marche pas, c'est à la présidente qu'on s'adresse, et que de choses aussi ne doit-elle pas prévenir, pour que tout roule sur des roulettes. C'est cette responsabilité qui, je crois, est l'aspect le plus difficile de la tâche, et je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont déjà exercé cette fonction dans l'Ensemble et qui sont encore avec nous : leur expérience nous est précieuse.

Au point de départ, France ne souhaitait pas exercer cette fonction de présidente, mais dès qu'elle l'eut acceptée, elle s'y est engagée avec une ardeur et une détermination peu communes. Elle a toujours gardé un contact étroit avec Andreï, pour s'assurer que tous fonctionnaient sur la même longueur d'ondes. Avec lui, elle s'est occupée avec doigté des relations avec la paroisse, soit avec le curé, soit avec le marguillier ou la personne responsable, ce qui, je vous l'assure, demande beaucoup de temps et de tact, surtout avec tous les changements qu'il y a eu cette année. Elle s'est assurée que tous apportent leur collaboration au moment requis. Elle a organisé le stage d'automne pendant plusieurs années et est bien reconnaissante à Gilbert d'avoir pris la relève cette année. Elle a aussi l'avantage, de par son travail professionnel passé, de bien connaître le milieu musical montréalais, expérience dont elle a pu faire bénéficier l'Ensemble.

Elle a pris des initiatives nouvelles, comme celle d'organiser, après notre concert de mai, un vin d'honneur. Ça a l'air de rien, mais il faut voir à tout : obtenir un permis de la Régie des alcools, s'assurer que les choristes apportent le vin, et de la bonne couleur, prévoir les petites coupes. En passant, saviez-vous que ce sont France et Monique qui ont ensuite lavé et essuyé toutes ces coupes, par souci de l'environnement? Des tâches effacées comme celle-là, elles en ont fait tant et plus. Et je ne parle pas de l'organisation du 60<sup>e</sup> anniversaire : tout un travail qui a été fait.

Prévoir les annonces qu'il faut faire aux choristes chaque semaine, s'assurer de ne rien oublier, et surtout pas les remerciements. Beaucoup de choristes contribuent à la bonne marche de l'Ensemble, heureusement, et nous leur en sommes tous reconnaissants. Mais la présidente accomplit une tâche qui demande une énergie, une présence d'esprit, un sens du doigté et de la diplomatie et, surtout, le gros bon sens, toutes qualités que France possède à un degré supérieur. Pour toutes ces années passées à la direction de l'Ensemble, avec tant de cœur et de dévouement, je crois me faire l'interprète de tous et de toutes en la remerciant chaleureusement.

En terminant, je voudrais juste dire un petit mot, spécialement en mon nom et en celui de Gaëtan, l'autre membre du Conseil, ainsi que d'Andreï. C'est que les trois personnes dont le mandat prenait fin aujourd'hui, Christian, Monique et France, nous ont reçu chez eux, à tour de rôle et gracieusement, pour la tenue de nos réunions, qui ont lieu presque chaque mois un mardi soir. Chaque rencontre commence par un souper que nous partageons. Nous les en remercions très sincèrement : cela ajoute à l'agrément et au plaisir de faire partie du Conseil.

*Guy Laperrière*  
*19 septembre 2018*